



L'illettrisme dans les quartiers prioritaires de la ville : comprendre pour agir en Hauts-de-France

Synthèse de la rencontre régionale - 3 mai 2023

Sommaire

Ouverture de la rencontre	4
Comprendre l'illettrisme	6
Table ronde d'ouverture	8
Le repérage de l'illettrisme et l'orientation du public.....	13
L'accompagnement du public	15
La coopérative des solutions	17
Mot de clôture de la matinée.....	19



Introduction

Maïta GIRALDI
Chargée de mission Cohésion Sociale, IREV

Nous sommes ravis de vous accueillir aussi nombreux à cette journée consacrée à l'illettrisme et à la politique de la ville. Une grande diversité d'acteurs a répondu à notre invitation, et cette diversité rend compte de la globalité du phénomène de l'illettrisme.

Au cours de la matinée, nous serons tout d'abord accompagnés par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), afin de bien définir ce phénomène et de mieux comprendre son ampleur.

Nous avons également souhaité soutenir les coopérations actuelles et futures dans le cadre de la politique de la ville. Nous avons par conséquent invité des acteurs du territoire que représentent les services de l'Etat et des collectivités pour échanger sur la contractualisation à différentes échelles territoriales, et le traitement de la question de l'illettrisme au regard des politiques publiques de droit commun.

Enfin, nous nous focaliserons sur des aspects plus opérationnels : repérage de l'illettrisme, orientation du public, accompagnement des projets, etc. Ces thèmes seront discutés plus en avant lors des ateliers prévus au cours de l'après-midi.



Ouverture de la rencontre

Aymeric ROBIN
Président de La Porte du Hainaut, Maire de Raismes

Nous sommes heureux de vous recevoir dans ce magnifique site de Wallers-Arenberg. L'intitulé de cette journée est engageant et le programme qui vous est proposé est particulièrement dense. La journée devrait alors être riche en échanges et je ne doute pas que votre expérience du terrain nous permettra de concevoir des solutions innovantes.

Les causes de l'illettrisme sont multiples (passé scolaire douloureux, ruptures dans la scolarité, difficultés familiales ou sociales, problèmes de santé, etc.). Nous, élus locaux, responsables de politiques publiques, travailleurs sociaux, enseignants, etc., portons des responsabilités, mais nous pouvons nous sentir démunis pour repérer et accompagner les personnes pour qui la maîtrise de la lecture et de l'écriture constitue une difficulté. L'illettrisme est souvent une douleur de l'ordre de l'intime, ce qui en complexifie l'identification. Il peut alors être délicat de mettre en place des stratégies de mobilisation et des dispositifs de prévention qui ne soient pas stigmatisants.

Le territoire de la Porte du Hainaut compte 13 quartiers prioritaires de la ville (QPV), et notre Cité de l'emploi a identifié l'illettrisme comme un frein majeur à l'inclusion sociale et professionnelle. Nous sommes aujourd'hui à l'ouvrage pour élaborer un projet de territoire pour 20 ans. Après avoir engagé des phases de diagnostic et affirmé un certain nombre de valeurs, nous avons défini un scénario réaliste pour affronter les multiples défis auxquels nous faisons face. Il repose sur un pilier central : la promotion individuelle des citoyens. Ainsi, nous souhaitons mettre en œuvre des politiques locales convergentes au service de l'épanouissement humain.

Nous avons commencé notre travail en développant notre réseau de lecture publique, en maillant le territoire de médiathèques confortables et à taille humaine, et en assurant un accueil individualisé. Prochainement, l'association Mots & Merveilles s'installera à la médiathèque de Denain afin d'accompagner les publics prioritaires de la politique de la ville, et nous signerons la convention relative à la Coopérative des solutions conclue entre la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut et l'ANLCI.

Je remercie l'ensemble des partenaires de la journée ainsi que les participants.

**Synthèse de la rencontre régionale « L'illettrisme dans les quartiers prioritaires de la ville »
3 mai 20123**

Hervé FERNANDEZ

Directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI)

Monsieur le Président de la CAPH, nous sentons bien votre volonté de transformer le quotidien des personnes qui font face à l'illettrisme. Si vous-mêmes, dans la salle ou en visioconférence, participez à cette journée, c'est que vous avez la conviction que l'illettrisme ne constitue pas une fatalité, et qu'il est possible de parler de ce phénomène sans gêner les personnes qui y sont confrontées.

Cette journée est alors très importante, car elle permettra de mettre en évidence une situation invisible dans la société, mais qui concerne un grand nombre de personnes qui ont en commun de cacher les difficultés qu'elles rencontrent. En effet, si elles ont fréquenté l'école et parlent notre langue, il leur manque pourtant un socle de compétences de base qui leur permettrait d'être autonomes.

Le fait que ce phénomène soit invisible appelle une prise de conscience, ce qui suppose en premier lieu de le nommer. Il est donc essentiel de parler de l'illettrisme. Si nous ne l'évoquons pas, nous nous interdisons d'agir, et nous nous empêchons d'adopter la position adéquate pour accompagner les personnes qui y sont confrontées et de développer des solutions adaptées. Ainsi, il ne suffit pas de prendre conscience de la réalité de ce phénomène. Il est également nécessaire de faire de la question de l'illettrisme une priorité, et de mobiliser des moyens.

La meilleure manière de faire reculer l'illettrisme est de faire en sorte que tous les enfants sortent de l'école en maîtrisant la lecture et l'écriture. Pour autant, il est possible d'apprendre tout au long de la vie, dans le cadre de l'entreprise ou des dispositifs d'insertion professionnelle. Un grand nombre d'acteurs sont donc susceptibles d'intervenir sur le phénomène. Cette journée vous permettra alors de rencontrer tous ceux qui ont une part dans la résolution du problème et de construire une approche cohérente.

Nous sommes animés par l'idée que lorsque les savoirs fondamentaux sont maîtrisés, les citoyens sont en mesure de distinguer ce qui est juste de ce qui est injuste, ce qui est bon de ce qui est mauvais, etc. La lutte contre l'illettrisme va donc au-delà de la simple capacité à être autonome dans la société, mais est à relier au développement et au bien-être personnel.

Je vous souhaite une très bonne journée.



Comprendre l'illettrisme

Hervé FERNANDEZ

Directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI)

L'illettrisme est souvent confondu avec l'analphabétisme, qui concerne des personnes qui n'ont jamais été scolarisées. A l'inverse, les personnes illettrées sont allées à l'école en France. La dernière étude réalisée en 2011 sur le sujet montre que 7 % des adultes âgées de 18 à 65 ans (soit 2,5 millions de personnes) sont en situation d'illettrisme. 90 % de ces personnes ne vivent pas dans les QPV. Toutefois, dans ces quartiers, le taux d'illettrisme est deux fois supérieur au taux moyen, et atteint 14 %.

De plus, la moitié des personnes confrontées à l'illettrisme ont plus de 45 ans, et la moitié d'entre elles travaille.

Avec la généralisation du numérique, il est de plus en plus nécessaire de savoir lire pour accéder à un certain nombre de démarches, notamment administratives. L'illectronisme n'est pas nécessairement lié à l'âge, et vient parfois se cumuler avec l'illettrisme. Aujourd'hui, 13 millions de personnes rencontrent des difficultés avec le numérique, et parmi elles, au moins 2,5 millions sont en situation d'illettrisme.

Dans la région Hauts-de-France, le taux d'illettrisme, qui a diminué entre 2004 et 2011, s'élève à 11 %. Toutefois, une étude récente sur l'illectronisme a montré que certains arrondissements (comme ceux de la Thiérache, de Péronne ou d'Abbeville) étaient plus concernés par ce phénomène que d'autres.

L'illettrisme peut s'expliquer par un parcours scolaire chaotique, des conditions socio-familiales ou matérielles particulières, des difficultés d'apprentissage qui ne sont pas identifiées suffisamment tôt, ou encore des ruptures dans le parcours de vie (par exemple, l'incarcération de parents). Il entraîne des conséquences sur la vie quotidienne, mais au-delà des aspects pratiques liés aux démarches administratives, il provoque souvent un sentiment de dévalorisation ainsi que des difficultés à communiquer et à participer à la vie sociale et culturelle, et à accéder à l'emploi.

**Synthèse de la rencontre régionale « L'illettrisme dans les quartiers prioritaires de la ville »
3 mai 20123**

En outre, l'ANLCI estime que la maîtrise des savoirs de base (lecture, écriture et calcul) aide à développer des compétences comportementales, ce qui est particulièrement utile dans le milieu professionnel. Dans le cadre de l'accompagnement vers la sortie de l'illettrisme, il est toujours essentiel de s'appuyer sur le patrimoine de connaissances et de compétences des personnes.

Par ailleurs, l'ANLCI propose avec Alliance Villes Emploi des clauses sociales dans les marchés publics, afin de prendre en compte les situations d'illettrisme chez les salariés et d'inciter les entreprises à investir dans des formations de base. En ce sens, le service Ev@gill permet aux entreprises de savoir si elles sont concernées par un risque d'illettrisme chez leurs salariés.

La sortie de l'illettrisme permet aux personnes de mieux faire valoir leurs droits et de moins dépendre d'autrui, mais également de mieux accompagner leurs enfants. Nous incitons donc à la mise en place d'actions à visée familiale, afin notamment de prendre en charge de jeunes mères et de les réconcilier avec la lecture et l'écriture au travers du numérique.



Table ronde d'ouverture

Baptiste PERDREAU

Responsable du service Politique de la ville, DDETS de l'Aisne

La situation est particulièrement préoccupante dans l'Aisne, car il s'agit d'un des départements les plus touchés par l'illettrisme (avec un taux de 13 %). Il était alors important d'agir au niveau départemental, afin d'éviter que certaines difficultés vis-à-vis de l'emploi, l'éducation ou la santé se renforcent.

La préfecture de l'Aisne a signé en mars 2021 un plan départemental qui se fonde sur quatre axes : la détection et l'évaluation des situations d'illettrisme et d'illectronisme, la formation des acteurs du territoire, la création d'un réseau de partenaires, et l'organisation et le pilotage d'initiatives qui répondent aux besoins des personnes.

Ainsi, nous avons mis en place le Centre de ressources Illettrisme et illectronisme, afin de créer un réseau au niveau départemental. Dans le cadre de la politique de la ville, nous avons décliné le plan départemental au sein des QPV au travers de sensibilisations et de formations des référents et des porteurs de projets. La lutte contre l'illettrisme a également été définie comme une priorité dans une note de cadrage de l'Etat portant sur la politique de la ville.

Depuis la mise en œuvre de ce plan départemental, le nombre d'actions en lien avec l'illettrisme a augmenté, et les acteurs ont pris conscience qu'il était possible d'intégrer la lutte contre ce phénomène dans la politique de la ville.

A l'avenir, nous tâcherons d'inscrire de manière plus prégnante cette lutte dans des politiques transversales. Par exemple, elle a été intégrée dans une action de découverte du patrimoine soissonnais. Elle doit également être favorisée dans les dispositifs déjà existants (relatifs par exemple à l'éducation ou à l'insertion professionnelle), grâce à des partenariats forts avec les collectivités et les services de l'Etat.

Synthèse de la rencontre régionale « L'illettrisme dans les quartiers prioritaires de la ville » 3 mai 20123

Faustine BALMELLE

Chargée de mission Politique de la ville, Communauté d'agglomération Hénin-Carvin

La Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin compte 12 QPV, et le taux de pauvreté y atteint environ 22 % en moyenne (entre 35 et 52 % dans les quartiers prioritaires de la ville). L'agglomération a voté fin 2021 un projet de territoire écologique qui intègre cinq axes, dont un relatif à l'action sociale et à la lecture publique. Le travail de refonte des réseaux de médiathèques qui a alors été engagé a abouti à une réflexion sur les publics éloignés et à une collaboration entre les acteurs de la lecture publique et ceux de la politique de la ville.

L'illettrisme n'est pas pris en compte dans le contrat de ville actuel, mais l'importance de l'illettrisme sur notre territoire, qui vient s'ajouter à l'illectronisme et à l'analphabétisme, a fait l'objet d'alertes, notamment de la part des acteurs du terrain. Or nous ne parvenons pas réellement à quantifier précisément ce phénomène. Pourtant, des habitants en grande difficulté sociale et qui dépendent des aides sociales risquent de voir leur précarité renforcée s'ils n'ont pas accès aux services publics, faute de savoir lire. Or il revient aux services publics de s'adapter aux usagers, et non l'inverse.

Nous avons alors décidé, dans le cadre de notre projet de territoire, de réaliser une analyse intercommunale des besoins sociaux en incluant les questions d'illettrisme et d'illectronisme. Nous devons recueillir un maximum de données objectives, afin de quantifier les problèmes d'exclusion potentielle des services publics sur le territoire, et d'engager des actions en conséquence, en aidant notamment les acteurs locaux à détecter les personnes en difficulté et à les orienter vers les dispositifs adaptés.

Les questions du collectif, des réseaux et des partenariats sont également essentielles, car tous les acteurs doivent se mettre en marche autour de la lutte contre l'illettrisme.

Nous prévoyons de terminer la construction de notre nouveau contrat de ville à la fin de l'année, avant d'engager une feuille de route en 2024.

Isabelle LEFEBURE

Direction générale éducation et solidarités, Ville de Calais

Plusieurs diagnostics ont mis en exergue le problème de l'illettrisme au sein de la ville de Calais. Le contrat de ville, la convention territoriale globale et l'analyse des besoins sociaux réalisés par le CCAS de Calais ont fait apparaître cette thématique comme un réel enjeu de territoire, et permis de définir des chantiers.

Au cours des cinq dernières années, une action initiée dans le cadre du contrat de ville avec l'organisme de formation Partenaire Insertion Formation a déjà permis de sensibiliser plus de 200 acteurs du territoire au repérage de l'illettrisme.

Synthèse de la rencontre régionale « L'illettrisme dans les quartiers prioritaires de la ville » 3 mai 20123

De plus, l'Etat nous a proposé, avec 15 ou 16 autres territoires de France, de mettre en place une Coopérative des solutions. Dans ce cadre, un groupe de plusieurs professionnels a été constitué pour construire un plan d'action. Il a défini un certain nombre d'actions, et son travail a été valorisé lors des Journées nationales d'Action contre l'Illettrisme (JNAI) de 2022, un événement au cours duquel la Coopérative des solutions a été officiellement lancée.

Ce groupe a pour vocation d'être saisi de situations complexes que le droit commun ne parvient pas à résoudre, pour proposer des parcours individualisés d'accompagnement. Il a également engagé une réflexion sur l'identification des besoins en matière d'actions collectives, afin que celles-ci soient mieux adaptées aux personnes en situation d'illettrisme.

2022 constituait une année de sensibilisation des acteurs professionnels. En 2023, il s'agira de communiquer auprès des publics. La démarche globale qui devra être engagée devra s'inscrire dans une réelle transversalité, et devra être déclinée dans un maillage local, en n'oubliant jamais de lui donner du sens.

Guillaume RANSON
Chef de projet politique de la ville, Ville de Calais

Dans le cadre du contrat de ville, nous avons formé de nombreux acteurs au repérage des personnes en situation d'illettrisme, mais ces actions n'étaient pas réellement formalisées. Par conséquent, nous avons clairement identifié, dans la note de cadrage de 2023, la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme comme un axe de travail transversal, car il s'agit d'une problématique qui transparaît dans l'éducation, mais également l'insertion dans l'emploi et l'accès aux soins et aux droits. Cette note de cadrage fait alors état de la nécessité de :

- poursuivre la formation des professionnels au repérage de l'illettrisme ;
- évaluer les situations d'illettrisme et orienter les personnes qui souhaitent gagner en autonomie ;
- impulser de nouvelles actions et faire le lien avec les dispositifs déjà existants.

Le programme 2023 du contrat de ville de Calais identifie cinq actions de lutte contre l'illettrisme, comme « Des Livres à soi » qui vise à outiller les parents sur le temps de lecture de l'histoire du soir, ou des actions liées à l'insertion dans l'emploi ou l'accès aux droits. En outre, nous souhaitons profiter des actions mises en œuvre par les centres sociaux et les grands porteurs de projets. Nous avons organisé des réunions avec eux afin de clarifier nos attentes, ce qui a permis d'identifier une dizaine d'actions complémentaires à celles du programme de 2023.

En outre, le contrat de ville permet une réactivité qui doit aider à faire le lien avec le droit commun. En ce sens, la Coopérative des solutions est financée à la fois par le contrat de ville et par la CAF.

Synthèse de la rencontre régionale « L'illettrisme dans les quartiers prioritaires de la ville » 3 mai 20123

Isabelle LEFEBURE

Il est à noter que la CAF propose une enveloppe exceptionnelle en lien avec la lutte contre l'illettrisme et destinée à la mise au réseau, mais également à l'aide à l'adaptation de projets.

De la salle (Nathalie LORETTE, chargée de développement de la lecture publique, Médiathèque du Nord)

Le profil type des personnes illettrées a plus de 45 ans. Vous menez donc un travail curatif avant tout. Or la prévention est également essentielle, et nous savons que l'école a tendance à reproduire les inégalités sociales. Quel est le taux d'illettrisme dans les autres pays européens, où la difficulté de mixité sociale est moins prégnante qu'en France ? Des classes aux effectifs plus faibles permettraient-elles de réduire l'illettrisme ? Les médiathèques ont également un rôle à jouer auprès de la petite enfance.

Hervé FERNANDEZ

La France est l'un des rares pays à mesurer directement l'illettrisme au travers d'enquêtes organisées auprès d'échantillons de personnes. La journée Défense et de la citoyenne permet également d'évaluer l'illettrisme. Les pouvoirs publics ont intégré la question, par exemple au travers de la réduction des effectifs dans les classes des écoles situées en QPV, mais nous devons également travailler en dehors du milieu scolaire. Le problème doit être résolu collectivement, en commençant par mobiliser les dispositifs existants. En ce sens, nous avons demandé, dans le cadre de la constitution de France Travail, la réalisation systématique d'un bilan au travers du service EVA. Aucune personne ne doit sortir, par exemple, d'une Cité de l'emploi en situation d'illettrisme.

Isabelle LEFEBURE

S'agissant de la prévention, pour être efficace, une approche globale est essentielle. Par conséquent, il est nécessaire de décloisonner les dispositifs. L'illettrisme ne commence pas à 16 ans. Des projets de territoire qui détaillent une stratégie incluant la prévention doivent être déterminés, afin d'articuler les actions des différents acteurs. Il faut agir dès le plus jeune âge, en repérant notamment les difficultés d'apprentissage le plus tôt possible.

De la salle (Guillaume CHAPRON, Chef de projet Cité éducative, Ville de Douai)

Une personne illettrée à 45 ans a-t-elle perdu ses compétences de base au fil des années ?

Hervé FERNANDEZ

Un travail a été réalisé par Pascal MILLET, de l'Université Lyon 2, sur les coûts cachés de l'illettrisme pour les entreprises. Il montre que les personnes qui ne disposent que de peu de ressources tendent à ne pas prendre de risques, afin d'éviter de perdre celles-ci. Elles tendent alors à refuser les formations, ce qui provoque une érosion de leurs savoirs au fil du temps.

Nous tâchons alors de faire en sorte qu'un plus grand nombre d'entreprises favorisent la formation de base de leurs salariés, de manière à éviter cette érosion.

De la salle (Marie-Françoise GODON, Rectorat de Lille)

La prévention et la remédiation constituent le lit de notre action à tous. Par ma présence, l'Education nationale affirme sa volonté d'intervenir en partenariat avec les acteurs du territoire sur la question de l'illettrisme. Elle ne reste plus dans sa bulle et a conscience qu'une partie de la population est illettrée. Les Hauts-de-France, et en particulier l'Aisne, sont les territoires qui intègrent le plus grand nombre de réseaux d'éducation prioritaire, et un système d'évaluation jalonne le parcours scolaire des élèves, afin d'identifier ceux qui sont en difficulté. En outre, nous ne travaillons plus uniquement sur le cognitif, mais également sur les postures et les comportements, ainsi que sur les émotions (car nous savons que des élèves peuvent être amenés à échouer dans leur parcours scolaire parce qu'ils ne maîtrisent pas leurs émotions). La recherche nous aide beaucoup sur ces thèmes.



Le repérage de l'illettrisme et l'orientation du public

Béranger BASSEUR
Coordinateur régional pour l'ANLCI Hauts-de-France

L'illettrisme n'est pas une fatalité. Des solutions existent pour en sortir, mais elles peuvent être différentes selon le moment de la vie, et elles ne sont pas toujours connues des personnes qui sont confrontées au phénomène.

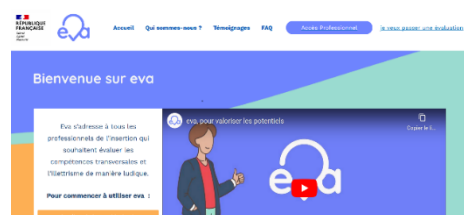
En outre, le repérage de la situation d'illettrisme est plus difficile que celui de l'analphabétisme. Il est alors important de mettre en place des outils efficaces.

Les journées Défense et citoyenneté permettent de repérer des jeunes de 16 ou 17 ans en grande difficulté dans le domaine de la lecture (9,3 % dans les Hauts-de-France en 2020) ou en situation d'illettrisme (4,3 % dans la région). Toutefois, les tests organisés dans le cadre de ces journées ne portent que sur la lecture et la compréhension. Or l'illettrisme intègre d'autres dimensions, comme le calcul. Pour autant, ces données, qui sont mises à la disposition de l'Education nationale et des missions locales, permettent de mettre en place des accompagnements spécifiques pour les jeunes qui ont été identifiés comme étant en difficulté.

En dehors de ces journées, le repérage s'avère plus difficile, même si des indices liés à l'expression écrite ou orale existent. Par exemple, les personnes en situation d'illettrisme peuvent donner des excuses pour ne pas écrire, ou rencontrent des difficultés à lire l'heure ou à restituer des événements dans l'ordre chronologique. L'ANLCI a mis en place des ressources sur ces indices, et propose dans les Hauts-de-France un module de formation gratuit qui aide les acteurs à identifier les personnes en situation d'illettrisme et à les orienter vers les dispositifs adaptés :

<http://www.anlci.gouv.fr/Actualites/Agir-ensemble-contre-l-illettrisme/Module-de-formation-L-illettrisme-dans-les-quartiers-prioritaires-de-la-ville-Comprendre-pour-agir-en-Hauts-de-France>

En outre, l'ANLCI a mis à disposition EVA, une solution numérique qui permet aux acteurs de l'insertion sociale et professionnelle d'évaluer les compétences transversales des personnes qu'ils accompagnent, et d'identifier dans certains cas les



Synthèse de la rencontre régionale « L'illettrisme dans les quartiers prioritaires de la ville » 3 mai 20123

situations d'illettrisme. Cet outil est disponible sur eva.beta.gouv.fr, un site qui donne également accès à un certain nombre de webinaires sur le sujet.

Vincent MEIGNEUX
Référent numérique Mission locale du Douaisis

Lorsque j'ai pris mon poste de référent numérique à la mission locale du Douaisis, j'ai découvert l'outil EVA, qui s'est avéré très intéressant pour repérer les situations d'illettrisme.

Dans un premier temps, EVA évalue si la personne qui participe aux tests dispose des connaissances minimales pour lui permettre d'aller au bout de la démarche sans rencontrer de difficulté.

L'outil donne ensuite les consignes à l'écrit et à l'oral, et il apparaît ludique et abordable. Il prend la forme de *serious games*, et les jeunes de la mission locale qui s'en servent n'ont pas le sentiment d'être face à un test. De plus, EVA remet une évaluation bienveillante et qualitative, et non une note. Le jeune prend connaissance d'informations qui lui permettent par exemple de se rendre compte des difficultés qu'il pourrait rencontrer pour accéder à une formation ou à un emploi.

En outre, EVA peut évaluer les compétences de base, mais également les compétences transversales que les jeunes peuvent mobiliser dans le cadre de leur insertion professionnelle. Ainsi, l'outil permet de personnaliser les tests, et vient en complément de Diagoriente, une autre plateforme d'évaluation.

Les conseillers de la mission locale du Douaisis ont été formés à EVA. Ils adaptent alors l'évaluation aux groupes de jeunes qu'ils accompagnent, et les jeunes passent les tests en présence d'un conseiller.

D'autres missions locales, notamment dans les territoires d'outre-mer, ont systématisé le recours à EVA. Si nous ne procédons encore de même, la mission locale du Douaisis a déjà réalisé 320 évaluations.



L'accompagnement du public

Christine CONSTANT

Conseillère technique Pôle Proximité Rayonnement Culture et Sport, en charge des politiques de prévention et lutte contre l'illectronisme et l'illectronisme, Région Hauts-de-France

La volonté de la Région Hauts-de-France d'accompagner la prévention et la lutte contre l'illectronisme et l'illectronisme se traduit par un investissement de 28 millions d'euros dédiés chaque année, dans le cadre de la formation professionnelle, la vie associative, la culture et la politique de la ville. Nous avons également engagé plusieurs expérimentations, avec notamment la création d'*open badges* sur l'illectronisme et l'illectronisme. Nous souhaitons aujourd'hui aller plus loin en matière d'évaluation de l'illectronisme, car si nous avons créé un indice de fragilité numérique, les données dont nous disposons sur l'illectronisme sont moins complètes.

Frank VIOT

Responsable territorial, Direction formation professionnelle, Région Hauts-de-France

La collectivité a décidé, pour lutter contre l'illectronisme, de créer en 2018 un service d'intérêt économique général (SIEG), qui a intégré plus de 8 300 stagiaires en 2022. Un nouveau SIEG appelé « S'engager vers l'emploi » sera mis en place à sa suite en 2023. Il se focalisera sur le projet professionnel des apprenants, et prévoira des obligations de service public que les organismes de formation mandatés dans le cadre du SIEG devront respecter. L'une d'entre elles sera de participer à un réseau des territoires, avec les acteurs de ces derniers.

Les publics visés par ce SIEG sont les demandeurs d'emploi de niveau infra-bac et les jeunes majeurs de moins de 26 ans, sans obligation d'inscription à Pôle Emploi. Ce SIEG visera l'insertion professionnelle des publics *via* les contrats d'apprentissage mais également les passerelles vers le programme régional de formation.

Caroll WEIDICH

Directrice, Association Mots & Merveilles

L'association Mots & Merveilles est née en 2008 dans la Sambre-Avesnois, un territoire fortement marqué par la récession économique et qui compte de nombreux habitants faiblement qualifiés. Les listes d'attente des dispositifs de formation de droit commun étaient alors très longues, et il était nécessaire de proposer des alternatives. A l'époque, 15 % des habitants étaient en situation d'illectronisme. Nous avons alors proposé un dispositif sur mesure, qui a été soutenu par l'agglomération Maubeuge-Val de Sambre, puis par le Département et la Région.

Au cours de ses 15 ans d'existence, Mots & Merveilles s'est constituée en réseau. 3 618 adultes ont été accompagnés par 800 bénévoles formés par l'association.

Synthèse de la rencontre régionale « L'illettrisme dans les quartiers prioritaires de la ville » 3 mai 20123

Celle-ci compte aujourd'hui 328 bénévoles et accompagne chaque année 780 personnes, dont des enfants. Elle a reçu le prix de la solidarité Femina et Europe 1 en 2023 et reçoit tous les ans depuis 2013 un prix de l'Académie française qui reconnaît l'association comme une structure qui promeut la langue française auprès des publics qui en sont les plus éloignés.

Par ailleurs, le public que nous accueillons rencontre des difficultés de mobilité. Par conséquent, nous tâchons d'intervenir au plus près des personnes, ce qui nous a imposé de mettre en place nos propres méthodes.

Notre association a été rapidement sollicitée par d'autres communes, et a pu mettre en pratique sa stratégie d'essaimage, par exemple, à Saint-Amand-les-Eaux en 2021. En 2023, notre méthode sera déclinée en franchise sociale dans des territoires plus éloignés des Hauts-de-France.

Les bénévoles accompagnent des personnes 2 à 4 heures par semaine, en complément des organismes de formation (en amont des formations, ou pendant celles-ci, pour leur permettre par exemple de revenir sur des aspects de leur apprentissage qu'ils n'ont pas acquis). Ils s'appuient sur la culture des personnes accompagnées (car celles-ci ne se sentent pas, le plus souvent, légitimes à se rendre au théâtre, au musée ou à un concert) de manière à leur permettre d'apprendre en dehors de toute notion d'échec.



La coopérative des solutions

Nelly GARNIER

Cheffe de projet Coopérative des solutions, ANLCI

La Coopérative des solutions constitue un outil qui aide à identifier et à formaliser les besoins non couverts des personnes qui rencontrent des difficultés avec les compétences de base (lecture, écriture et calcul), et d'imaginer des solutions adaptées à ces besoins. Il consiste en une démarche de réflexion collective fondée sur l'empathie, et qui place le bénéficiaire en son centre.

Une Coopérative des solutions peut être initiée par des acteurs du social, des entreprises, des associations, etc., dès lors qu'ils recherchent des solutions pour répondre aux besoins qu'ils ont identifiés. Pour la mettre en place, ils doivent prendre contact avec le chargé de mission de l'ANLCI de leur région, afin de réaliser un état des lieux de la situation et identifier les coopérateurs qui participeront au groupe de travail. Ces coopérateurs peuvent être très divers, et relever aussi bien du secteur privé que du secteur public.

La Coopérative des solutions s'organise ensuite en trois ateliers animés par un facilitateur extérieur :

- un atelier d'une demi-journée de cadrage qui pose le contexte, réalise un état des lieux et formalise la problématique à étudier ;
- un atelier d'une journée de prototypage, qui vise à définir des solutions vis-à-vis de la problématique définie et aboutit à un plan d'action ;
- un atelier d'une journée d'évaluation des actions engagées et de définition d'un plan pour l'ancrer sur le territoire.

Ainsi, l'un des intérêts de la Coopérative est de tester rapidement des solutions avant de les généraliser.

Les facteurs de réussite d'une Coopérative des solutions sont :

- l'implication des parties prenantes tout au long du processus ;
- la diversité des coopérateurs ;
- la connaissance du territoire ;
- l'identification d'éventuelles sources de financement pour ancrer la solution ;
- l'implication des personnes qui rencontrent des difficultés avec les compétences de base.

Synthèse de la rencontre régionale « L'illettrisme dans les quartiers prioritaires de la ville » 3 mai 20123

Priscille SAGE

Directrice de l'Hôpital pour le centre hospitalier de Ham

Le Centre hospitalier de Ham dépend de l'arrondissement de Péronne, où l'illettrisme et l'illectronisme sont très présents. En tant que premiers employeurs du territoire, nous sommes confrontés au quotidien à cette problématique.

Dans le cadre d'un appel à projets, nous avons décidé de mettre en place un tiers lieu au sein de l'EHPAD du Centre hospitalier, dans le but de créer du lien intergénérationnel, mais également d'offrir une solution qui ne soit pas stigmatisante au problème de l'illettrisme, en permettant à des bénévoles d'accueillir des personnes illettrées dans un lieu qui n'ait pas de lien immédiat avec cette question. Des résidents (qu'ils soient par exemple d'anciens instituteurs ou qu'ils aient manifesté la volonté d'apprendre à lire) ont été impliqués dans le projet.

L'accompagnement de la Coopérative des solutions a permis de cadrer le dispositif et de proposer une réponse réellement pérenne. Plusieurs acteurs du territoire, aussi bien publics que privés, ont fait partie du groupe de travail, et ont apporté un regard extérieur sur le projet. La démarche a abouti à un plan d'action : une association sera créée en mai 2023, et des missions seront ensuite attribuées à un coordonnateur afin de pérenniser ce tiers lieu.

Antoine BAILLOEUL

Directeur Innovation sociale Cohésion sociale Communauté d'Agglomération Porte du Hainaut (CAPH)

La CAPH mettra très prochainement en place une Coopérative des solutions. Les élus ont engagé la construction du futur contrat de ville 2024-2030, mais également un projet territorial de cohésion sociale avec la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut. Dans ce cadre, ils souhaitent prendre du recul sur l'illettrisme, pour mettre en œuvre un plan d'action stratégique qui permette de repérer et d'accompagner les personnes en situation d'illettrisme. Une direction de la Cohésion sociale aborde des thématiques diverses, comme la politique de la ville, le sport, l'insertion dans l'emploi ou la santé, et la question de l'illettrisme traverse tous les enjeux de ses domaines d'intervention, mais également d'un projet de territoire. La Coopérative des solutions interviendra alors dans cette réflexion globale, dans le but d'améliorer la prise en charge des bénéficiaires.



Mot de clôture de la matinée

Jean-Gabriel DELACROY

Secrétaire général pour les affaires régionales Hauts-de-France, vice-président de l'IREV

Je souhaite saluer le partenariat entre l'ANLCI, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et l'IREV qui a permis l'organisation de cette journée.

Nous ne pouvons qu'être frappés par le contraste entre le taux d'illettrisme moyen en France (7 %) et celui des Hauts-de-France (11 %). Ce taux atteint même 14 % dans les quartiers prioritaires de la ville. Il est nécessaire de nous mobiliser contre ce phénomène, qui va à l'encontre de l'idée même de République.

Par conséquent, l'Etat poursuivra ses efforts pour faire connaître les dispositifs déjà en vigueur, incluant ceux de l'Education nationale, mais également ceux du ministère de la Culture et des ministères sociaux. Dans les régions, il accompagnera les associations et les acteurs engagés dans la lutte contre l'illettrisme. Par exemple, dans l'Aisne, un plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme a été engagé pour la période 2021-2025, et un Centre de ressources Illettrisme et illectronisme a été créé.

En outre, l'ANLCI a mis en place des coordinateurs régionaux à temps complet. Béranger BASSEUR, coordinateur pour les Hauts-de-France, a, dès 2022, en collaboration avec le SGAR et les services régionaux et départementaux, lancé des travaux en vue de la mise en place d'un nouveau plan départemental dans l'Oise, mais également proposé des modules de formation sur le repérage des situations d'illettrisme ou encore facilité l'essaimage des actions associatives dans le bassin minier.

Nous devons étudier les retours d'expérience de ces différentes initiatives, afin de les reproduire ailleurs sur les territoires mais également de permettre aux représentants des parties contractantes des futurs contrats de la politique de la ville (le plan Quartiers 2030) de bien appréhender les enjeux de l'illettrisme.

Enfin, la proposition n° 52 du rapport récemment remis au gouvernement par Thibaut Guilluy est formulée ainsi : « Assurer la détection systématique de l'illettrisme dans le diagnostic et les accompagnements France Travail, garantir sur l'ensemble du territoire une offre de formation répondant à cet enjeu, dans le cadre de la contractualisation, et faciliter sa prescription par l'ensemble des organismes chargés de l'accompagnement ».

Ainsi, le sujet prend de plus en plus d'importance, et nous ne pouvons que nous en réjouir.